

Le 30 septembre 2016

OBJET: Nomination du Président du FIDA

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

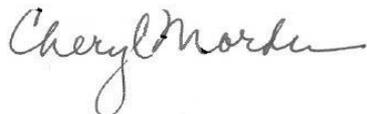
Pour faire suite à la communication que je vous ai adressée le 27 septembre 2016 concernant l'appel à candidatures à la présidence du FIDA, veuillez trouver ci-joint:

- a) une copie de l'avis relatif à la nomination du Président, qui a été publié sur le site web du FIDA; et
- b) une copie du communiqué de presse sur le même sujet, en date du 27 septembre 2016.

Conformément à la pratique établie, cette documentation est mise à la disposition de tous les Gouverneurs, qui pourront en faire usage dans toute communication qu'ils souhaitent adresser en relation avec la nomination prochaine du Président du FIDA.

Permettez-moi de vous rappeler que des informations complémentaires sur les procédures et modalités de nomination du Président du FIDA sont disponibles sur le site web du FIDA ainsi que sur la Plateforme interactive réservée aux États membres à l'adresse <https://webapps.ifad.org/members/president>. Pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à me contacter par téléphone au +39 06 5459 2254, ou par courriel à elections2017@ifad.org.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, les assurances de ma très haute considération.

A handwritten signature in cursive script that reads 'Cheryl Morden'.

Cheryl Morden
Secrétaire du FIDA a.i.

Tous les Gouverneurs du Fonds international
de développement agricole

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA)

NOMINATION PROCHAINE DU PRÉSIDENT DU FIDA, 14-15 FÉVRIER 2017

FIDA

1. Le FIDA est une institution financière internationale et un organisme spécialisé des Nations Unies. Créé en 1977, il est le fruit d'un partenariat entre les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et d'autres pays en développement. Il compte à l'heure actuelle 176 pays membres.
2. L'objectif du FIDA est de permettre aux populations rurales pauvres d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'accroître leurs revenus et de renforcer leur résilience. Il accorde des financements à des conditions de faveur aux pays en développement et œuvre directement aux côtés des populations rurales pauvres – femmes et peuples autochtones notamment. De concert avec ses États membres et des partenaires multilatéraux et bilatéraux, il contribue aux efforts déployés au niveau mondial afin de parvenir, à l'échelle planétaire, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à une agriculture durable.
3. À l'instar d'autres institutions financières internationales, le FIDA mobilise ses ressources de base auprès de ses États membres par le biais de reconstitutions périodiques et obtient des financements additionnels provenant d'autres sources. Depuis 1978, le Fonds a octroyé environ 17,6 milliards d'USD sous la forme de prêts à faible taux d'intérêt et de dons en faveur de projets qui ont touché quelque 459 millions de personnes. À la fin de 2015, le portefeuille du FIDA comptait 231 programmes en cours d'exécution dans 98 pays.

Le Président du FIDA

4. Sous l'égide des organes directeurs du Fonds, le Président du FIDA est responsable de la conduite des affaires et de l'organisation de la mission

du Fonds. Il préside le Conseil d'administration, qui est composé de représentants d'États membres du FIDA.

5. Le Président du FIDA jouit du même statut que les dirigeants élus d'autres grandes institutions spécialisées des Nations Unies. Il/elle est membre du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies, qui est présidé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et qui coordonne le travail de l'ensemble du système des Nations Unies.
6. Le Président du FIDA est élu pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois seulement. Le Président du FIDA en exercice est M. Kanayo F. Nwanze, dont le second mandat arrive à son terme le 31 mars 2017.
7. Conformément à l'Accord portant création du FIDA, le Conseil des gouverneurs du FIDA nommera un nouveau Président lors de sa prochaine session annuelle, qui se tiendra les 14 et 15 février 2017. Le Président élu prendra ses fonctions le 1^{er} avril 2017.
8. Les candidatures à la présidence du FIDA sont présentées par les États membres du Fonds et doivent parvenir à la Secrétaire du FIDA au plus tard le 1^{er} décembre 2016 à minuit (heure de Rome).

Pour plus de renseignements sur les procédures de présentation de candidatures et de nomination, veuillez consulter cette page du site web du FIDA: <https://www.ifad.org/who/president/tags/2109081>

Les États membres du FIDA sont invités à présenter des candidats à la présidence du Fonds

Rome, 27 septembre 2016 – Le Fonds international de développement agricole (FIDA), organisme spécialisé des Nations Unies et institution financière internationale, a appelé aujourd'hui ses 176 États membres à présenter des candidats à sa présidence.

Le Président, qui occupe le plus haut poste de responsabilité au sein du Fonds, est chargé de diriger l'organisation et de présider son Conseil d'administration. Seuls les États membres du FIDA peuvent présenter des candidatures à la présidence. Ces dernières devront être soumises à la Secrétaire du FIDA au plus tard le 1^{er} décembre 2016.

Le prochain Président du FIDA prendra les rênes de l'organisation à une époque où, pour pouvoir atteindre les Objectifs de développement durable que sont l'éradication de la pauvreté et de la faim, il sera essentiel de stimuler l'investissement en faveur de l'agriculture paysanne. De fait, dans un monde en mutation rapide, marqué par une demande croissante de produits alimentaires, par une migration accrue vers les villes ainsi que par les effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, les investissements du FIDA dans les zones rurales des pays en développement sont plus pertinents et plus importants que jamais.

À l'issue du processus d'appel à candidatures, la nomination du prochain Président aura lieu le 14 février 2017 à Rome, lors de la session annuelle du Conseil des gouverneurs du FIDA. Le Conseil des gouverneurs, principal organe directeur du FIDA, est doté des pleins pouvoirs de décision.

Le Président du FIDA est nommé pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. Le nouveau Président prendra ses fonctions le 1^{er} avril 2017.

Pour plus de renseignements sur les procédures de présentation de candidatures et de nomination, veuillez consulter cette page du site web du FIDA: <https://www.ifad.org/who/president/tags/2109081>

Note aux éditeurs:

Le premier Président du FIDA, Abdelmuhsin M. Al-Sudeary (Royaume d'Arabie saoudite), a été nommé en 1977. En novembre 1984, le Fonds a élu son deuxième Président, Idriss Jazairy (République algérienne démocratique et populaire). Le troisième Président, Fawzi Al-Sultan (État du Koweït), a été nommé en janvier 1993. Lennart Båge (Royaume de Suède) a occupé le poste de Président du FIDA de 2001 à 2009. Kanayo F. Nwanze (République fédérale du Nigéria) a été élu en février 2009. Son second mandat vient à expiration le 31 mars 2017.

Personne à contacter:

Jessica Thomas

Division de la communication

téléphone: +39 06 54592215 – courriel: j.thomas@ifad.org

*Communiqué de presse: **FIDA/59/2016***

Le FIDA investit dans les populations rurales, en les autonomisant afin de réduire la pauvreté, d'accroître la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de renforcer leur résilience. Depuis 1978, nous avons octroyé environ 17,6 milliards d'USD sous la forme de prêts à faible taux d'intérêt et de dons en faveur de projets qui ont touché quelque 459 millions de personnes. Le FIDA est une institution financière internationale et un organisme spécialisé des Nations Unies dont le siège est à Rome – le centre névralgique des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.